



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY CONSEILLE FACTUM GROUP DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE NODIXIA ET DES ARTISANS DU MOBILE



Private Equity Corporate - M&A | 07/02/19 | Julien Aucomte Maxime Legourd

August Debouzy a conseillé Factum Group, opérateur majeur en France de solutions locatives d'équipements technologiques, dans le cadre de l'acquisition des sociétés Nodixia et Les Artisans du Mobile. Factum Group débute ainsi ses premières opérations de croissance externe, dans le prolongement de l'entrée majoritaire d'Argos Wityu à son capital en juin 2018.

Avec l'intégration de ces deux structures, sur les segments IT et mobile, le groupe Factum proposera désormais des services de valorisation des actifs, en cours ou en fin de location, de maintenance, de vente d'accessoires associée, de recyclage, de sécurité de transfert des données, et va développer une offre de location de matériel de seconde main.

Le groupe nancéien souhaite à travers ces deux opérations s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et répondre ainsi à l'attente de ses clients en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

### Conseils juridiques :

**August Debouzy** conseillait Factum Group sur les aspects Corporate avec une équipe composée de Julien Aucomte, associé, Laure Khemiri, avocat senior, et Maxime Legourd, avocat.

**August Debouzy** conseillait Factum Group sur les aspects Financement avec une équipe composée d'Olivier Moriceau, counsel, et Leslie Ginape, avocat.

---